

BIEN-ÊTRE ANIMAL
FORMATION
ETABLISSEMENTS AGRÉÉS

Notes de cours préparées par Claire DIEDERICH

3 SEPTEMBRE 2025 (4H30)



PROGRAMME:

Mercredi 03/09/2025: Partie commune: Principes généraux (4h30)

8h-9h30: Bien-Etre animal et Législation

9h30-9h45: Pause

9h45-11h15: Santé, prévention des maladies, hygiène, conseils et éthique

11h15-11h30: Pause + café

11h30-12h30: Comportement social, relation à l'homme et logement

Comportement et besoins alimentaires

Mercredi 10/09 : Développement comportemental, sélection, chiens mordeurs (13h-17h30)

Jeudi 04/12 : Hygiène et infrastructures (8h-12h30)

BIEN-ÊTRE ANIMAL, LÉGISLATION

Concepts, indicateurs de BEA, situation bruxelloise



ÉMOTION

Réponse affective, suite à l'évaluation d'une situation, accompagnée de

- Composante subjective (ressenti)
- Manifestations comportementales Variables

Ex: peur=fuite (flight), immobilisation (freeze), combat (fight)

- Manifestations physiologiques

Non spécifiques de l'émotion

*Ex: poils dressés, transpiration, peau chaude/froide,
diarrhée ou constipation...*

Emotions positives : joie, bonheur, exaltation

Emotions négatives : peur, colère, anxiété, culpabilité



SOUFFRANCE

Il faut d'abord parler de :

DOULEUR

Expérience sensorielle et émotionnelle désagréable associée à / potentiellement associée à une atteinte tissulaire réelle ou potentielle

Toujours une expérience personnelle

L'incapacité de communiquer ne signifie pas que l'humain ou l'animal ne ressente pas de douleur. Il peut l'exprimer autrement (ex: grimaces de douleur)

(International Association for the Study of Pain, Juillet 2020)

INCONFORT

Etat où l'animal doit consacrer un effort substantiel ou diverses ressources à développer une réponse adaptative à des variations parfois extrêmes de son environnement

(Dir. Eur. 2010/63/UE)



SOUFFRANCE

Etat émotionnel aversif, conséquence de la douleur et/ou de l'inconfort, lorsque leur intensité et/ou leur durée présente un degré important.

La souffrance est atteinte lorsque la situation n'est plus tolérable pour l'animal.

(Dir. Eur. 2010/63/UE)



DÉFINITION DU BIEN-ÊTRE



Etat mental et physique **positif**

lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes.

Cet état varie en fonction de la **perception** de la situation par l'animal.

(ANSES, 2018)



TROIS ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE

Science, Ethique et Législation abordent le bien-être animal :

- **Science** : cherche à quantifier les effets que les humains ont sur les animaux, du point de vue des animaux (physiologie, comportement, santé, etc)
- **Ethique** : questionnement sur les actions des humains envers les animaux en terme de morale (comment les animaux sont-ils traités, comment devraient-ils l'être ?) – Ce n'est pas de la Science.
- **Législation** : résulte de la Science et de l'Ethique, est le reflet des règles de la société en matière d'utilisation et de traitement des animaux (pour contrôler les comportements cruels ou irresponsables)



INDICATEURS DE BIEN-ETRE ?

Bon

- Fantastique
- Plutôt bon
- Raisonnable

• OK

Faible

- Pas bon
- Misérable
- Affreux

(World SPA)



Et vous ?

Faible

Bon

Confort de la chaise

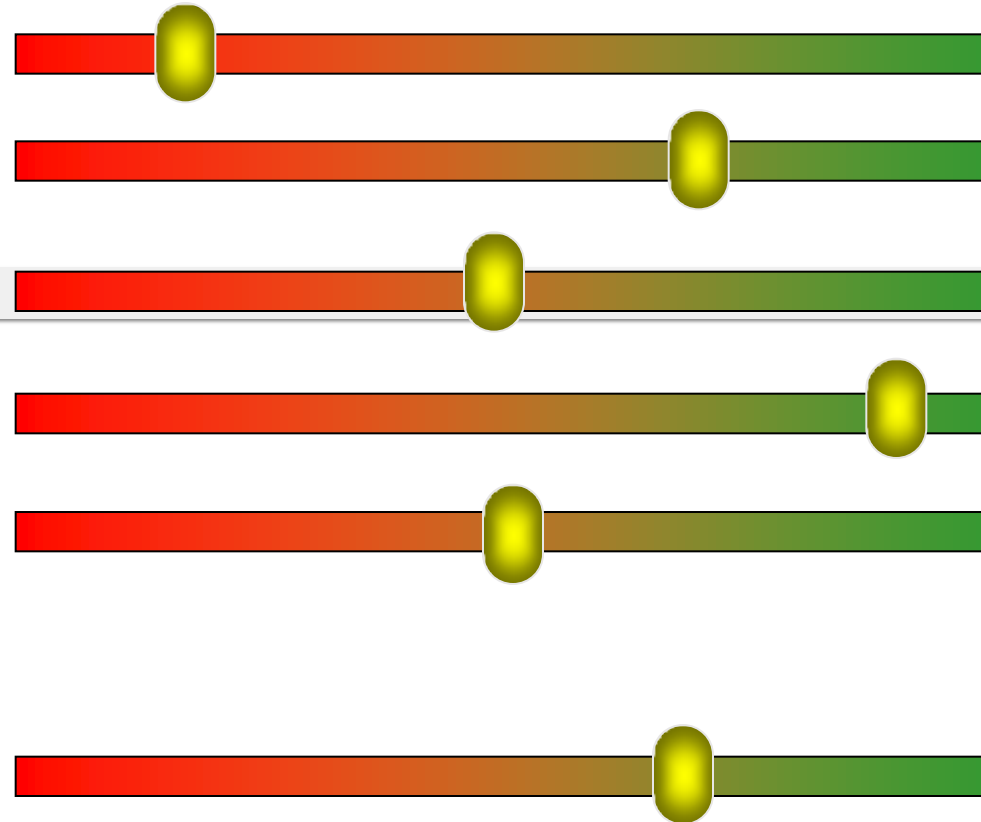
Faim

Chaud / Froid

Job

Vie sociale

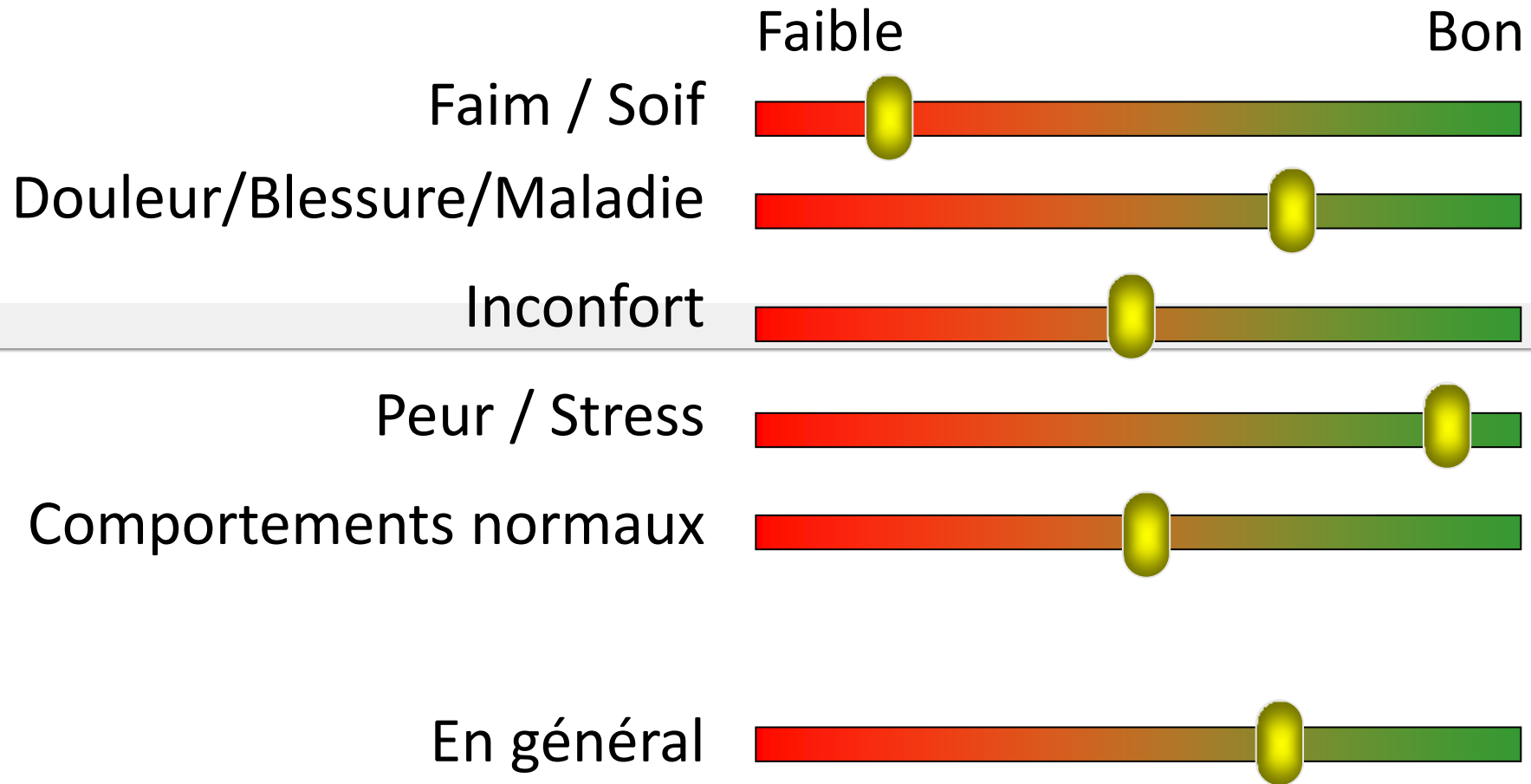
En général



(WSPA)



Respecter 5 libertés:



(UK's Brambell Committee, 1965; UK's FAWC, 1992, extrait de Hewson & Main, WSPA 2013)

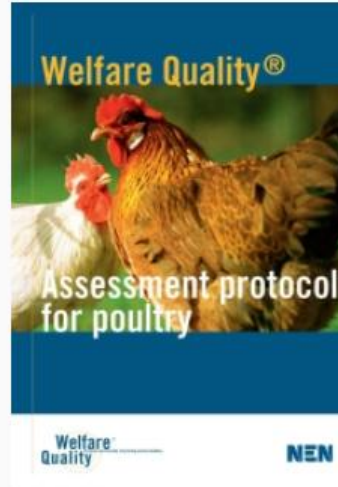
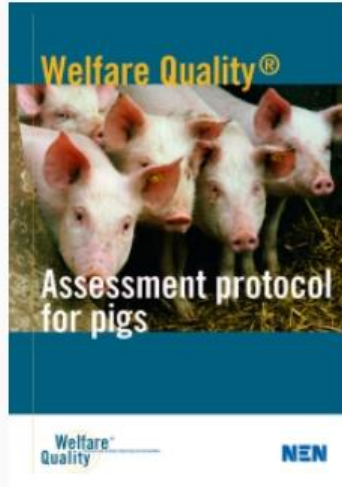
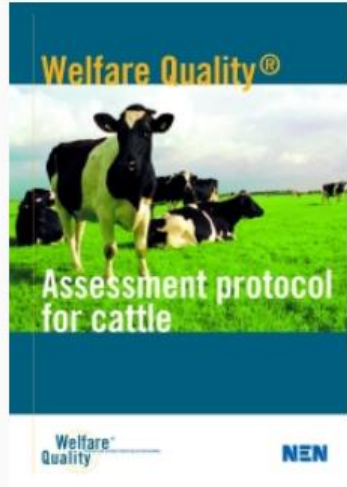


Limites à ces 5 libertés

Portent l'attention

- Sur la prévention des problèmes de bien-être,
mais pas sur les émotions positives
- De façon limitée, sur les **capacités d'adaptation** des animaux
- De façon limitée, sur l'aspect **dynamique** du bien-être animal
(besoin de le suivre sur le long terme)

WAFA: Welfare Assessment of Farm Animals



moutons, chèvres, chevaux, ânes et dindes

Accent sur la reconnaissance et l'évaluation de la douleur

2011-2015

EU

[Development, integration and dissemination of animal-based welfare indicators, including pain, in commercially important husbandry species, with special emphasis on small ruminants, equidae & turkeys | WELFARE INDICATORS Project | Fact Sheet | FP7 | CORDIS | European Commission \(europa.eu\)](#)



[Welfare Quality Network | Home](#)





ELÉMENTS IMPORTANTS À PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'ÉVALUATION DU BE

Le stress fait partie de la vie, un peu de stress est utile à la survie.

Mais:

- **durée** de l'exposition au stress
- **intensité** du stress
- **répétition** de l'exposition au stress

- Probabilité de détérioration de la capacité de l'animal à s'adapter
- Stress chronique

Tableau 1. *Principes et critères du bien-être animal retenus par le projet Welfare Quality®.*

Principes	Critères	
Alimentation adaptée	1	Absence de faim prolongée
	2	Absence de soif prolongée
Logement correct	3	Confort autour du repos
	4	Confort thermique
	5	Facilité de déplacement
Bonne santé	6	Absence de blessures
	7	Absence de maladies
	8	Absence de douleurs causées par les pratiques d'élevage
Comportement approprié	9	Expression des comportements sociaux
	10	Expression des autres comportements
	11	Bonne relation Homme-Animal
	12	Etat émotionnel positif



COMMENT L'ANIMAL PERÇOIT-IL SON ENVIRONNEMENT ?



ENVIRONNEMENT



ANIMAL

- **Problèmes de bien-être**: relativement facile à identifier
 - Mauvais état corporel
 - Blessures
 - Atteintes du pelage / plumage
 - Peur et sensibilité au stress
- **Etat mental positif** : plus difficile à identifier
 - Comportements 'positifs'
 - Jeu, exploration, comportements de confort
 - Motivation pour jouer peut être différente selon le contexte
Ex: chats et chevaux



COMMENT L'ANIMAL PERÇOIT-IL SON ENVIRONNEMENT ?

- **Biais cognitif** (stimulus ambigu)
 - Identification des états émotionnels de l'animal
(réponse optimiste ou pessimiste)
-
- **Différences entre individus**
 - Différents tempéraments existent
 - En tenir compte dans le logement (gradient de préférences)
 - Indicateur puissant d'évaluation du bien-être :
tout changement dans les habitudes d'un individu
DOIT attirer l'attention sur lui



COMMENT L'ANIMAL PERÇOIT-IL SON ENVIRONNEMENT ?

- **'Lire' les animaux** (observer leur langage corporel)
 - changements subtils de comportements et/ou de postures
 - position des oreilles, du dos et de la queue
 - échelles de grimaces faciales
 - (surtout orientées vers l'expression de la douleur)



Figure 3. Mean Horse Grimace Scale (HGS) scores pre and 8-hours post-procedure.



Facial Coding Unit	Score
Ears stiffly backwards	1
Orbital tightening	0
Tension above eye area	0
Prominent strained chewing muscles	0
Mouth strained and pronounced chin	0
Strained nostrils and flattening of the profile	0
Total pain score	1

a.



Facial Coding Unit	Score
Ears stiffly backwards	2
Orbital tightening	2
Tension above eye area	0
Prominent strained chewing muscles	2
Mouth strained and pronounced chin	1
Strained nostrils and flattening of the profile	1
Total pain score	8

b.



Facial Coding Unit	Score
Ears stiffly backwards	0
Orbital tightening	0
Tension above eye area	1
Prominent strained chewing muscles	0
Mouth strained and pronounced chin	0
Strained nostrils and flattening of the profile	0
Total pain score	1

c.



Facial Coding Unit	Score
Ears stiffly backwards	0
Orbital tightening	0
Tension above eye area	1
Prominent strained chewing muscles	0
Mouth strained and pronounced chin	0
Strained nostrils and flattening of the profile	0
Total pain score	1

d.

Dalla Costa E, Minero M, Lebelt D, Stucke D, Canali E, et al. (2014) Development of the Horse Grimace Scale (HGS) as a Pain Assessment Tool in Horses Undergoing Routine Castration. PLOS ONE 9(3): e92281. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0092281>
<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0092281>



COMMENT L'ANIMAL PERÇOIT-IL SON ENVIRONNEMENT ?

→ Importance de l'**apprentissage** et des **interactions positives** avec l'homme

- Mémoire des événements favorables / défavorables
- Faciliter les **manipulations** des animaux
- Etudier et déterminer leurs **besoins** et leurs **motivations**
- Réduire la main d'œuvre, améliorer leur **autonomie**

(abreuvoirs automatiques, ne pas déféquer n'importe où, distributeur de concentrés, chatière à ouverture automatique, ...)



INDICATEURS COMPORTEMENTAUX DU BIEN-ETRE

- Comportements qui indiquent que l'animal va bien
- Comportements qui indiquent que l'animal ne va PAS bien

-
- Nécessité de connaître :
- répertoire comportemental
 - comportements importants ('besoins')
 - comportement normal / individuel



COMPORTEMENTS QUI INDIQUENT QUE L'ANIMAL VA BIEN

- Animal alerte et curieux de l'environnement qui l'entoure
 - Expression d'une diversité d'activités (ex: cpt. exploratoire)
 - Interaction avec d'autres membres de son espèce
-
- Interactions avec les humains
 - Evitement des humains / distance de fuite / temps d'approche
 - Expression de jeux



BASES LÉGALES NOMBREUSES



Convention sur le commerce international
des espèces de faune et de flore sauvages
menacées d'extinction

1. **CITES** ou Convention de Washington (5000 espèces)
modalités de gestion internationale des espèces
menacées d'extinction

commercialisation interdite

détention/élevage autorisé(e) après demande

2. Union Européenne:



Règlement (CE) 338/97 du Conseil sur la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce et ses modalités d'application (**Règlement 865/2006 de la Commission**: application uniforme de la CITES au sein des Etats membres)



3. National: Région Bruxelloise

- **Détention d'espèces protégées (besoin d'un certificat)**

voir [Service CITES](#) du SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement

+ [page web Espaces Verts et biodiversité](#)

pour espèces invasives (p.ex. tortue à oreilles rouges)

+ En fonction des **espèces, de la taille** et du **nombre** des animaux:
[permis d'environnement](#) (Classe 1 à 3 selon nuisances et dangers pour l'environnement et le voisinage)

+ Permis d'urbanisme (voir chaque commune)



LÉGISLATION: POUR PROTÉGER QUELS ANIMAUX ?

TOUS les animaux (animaux domestiques et animaux sauvages)

Loi Bien-Etre Animal (1986) :

protection de tout animal dès qu'une intervention humaine a un impact direct sur lui

- valable pour toute personne qui intervient sur l'animal
- sanction possible

Ex: permis de détention d'un animal (sauvage)
qui ne figure pas sur la liste (+)
législation relative aux animaux sauvages détenus dans les zoos....

Dans le cadre de ces conférences, l'attention sera portée uniquement sur les animaux domestiques.



PERMIS D'ENVIRONNEMENT



environnement.brussels 

<https://environnement.brussels/thematiques/bien-etre-animal/info-permis-denvironnement>

Quand devez-vous demander une autorisation ?

Si vous hébergez **au moins six petits sujets ou un grand sujet (voir tableau ci-dessous)**, votre activité fait partie des installations classées (rubrique 10). Vous devez alors demander une autorisation.

Liste des animaux considérés comme

Petits sujets	Grands sujets
Mammifères	
Chiens de toutes tailles	Chevaux, poneys, mulets, bardots, ânes...
Chats	Lamas, alpagas...
Moutons et chèvres	Vaches, buffles d'Asie...
Lapins, rats, chinchillas, cobayes, hamsters, gerbilles, souris, maras, dègues du Chili, mériones	Cochons domestiques,
Wallabies de Bennett	
Furet	
Cochons vietnamiens	
Autres animaux	
Serpents, iguanes, lézards	Reptiles crocodiliens
Araignées, scorpions	



COMMERCE D'ANIMAUX

<https://environnement.brussels/thematiques/bien-etre-animal/le-commerce-des-animaux-de-compagnie>

Définition de commercialisation

Commercialiser un animal c'est le mettre sur le marché; offrir en vente; garder, acquérir, transporter, exposer en vue de la vente; échanger; vendre; ou céder à titre gratuit ou onéreux.

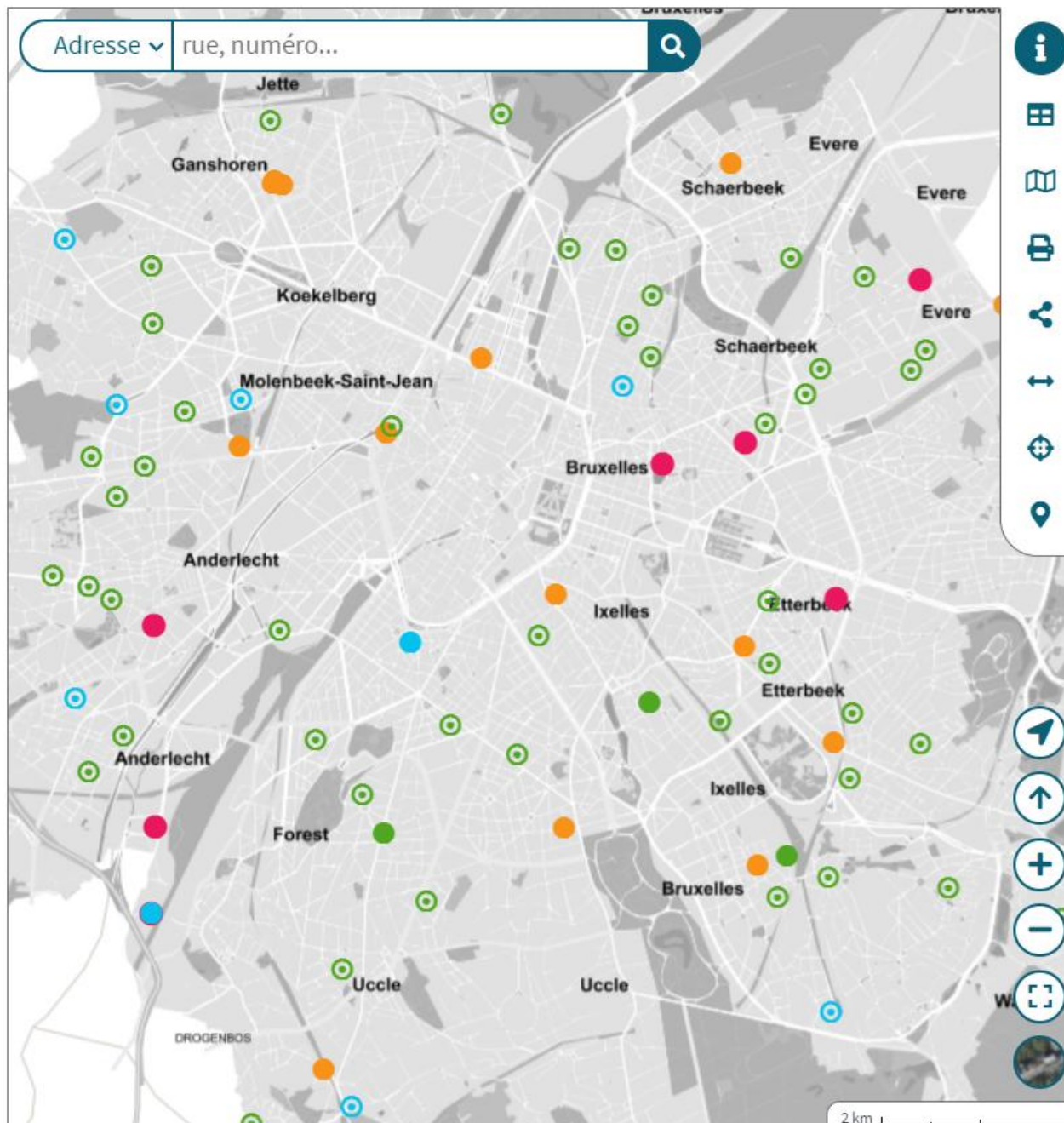
Métiers liés aux chats ou aux chiens : vos obligations et conditions

ANIMAUX | INSPECTION | ANIMAUX DE COMPAGNIE | ÉLEVAGE | OBLIGATIONS

le 31 janvier 2023

Sommaire

1. Qui doit avoir un agrément ? ...→
2. Comment obtenir votre agrément ? ...→
3. Communiquez vos changements ...→
4. Avez-vous besoin d'autres autorisations ? ...→
5. Quelles sont les conditions à respecter ? ...→
6. Résumé des documents nécessaires ...→



Etablissements agréés bien-être animal

Cette carte reprend l'ensemble des établissements agréés par le département bien-être animal de Bruxelles Environnement.

Légende

- Refuge
- Pension pour chats
- Pension pour chiens
- Elevage de chats
- Elevage de chiens
- Etablissement commercial pour animaux

> Montrer la légende du fond de carte

Liens

Où puis-je me procurer un animal?



Liste des établissements pour animaux agréés

Date de mise à jour : 02/09/2025 05:02 (88 résultats)

- Exportation Excel
- Version imprimable
- Version néerlandaise

Chercher dans la liste

<u>Nom d'établissement</u>	<u>Adresse</u>	<u>N° d'agrément</u>	<u>Type d'établissement</u>
Al-Samarrai Cattery	1040 BRUXELLES Rue Léon de Lantsheere, 7	HK20233594	Elevage de chats
Aqua Club	1050 BRUXELLES Rue Ernest Solvay, 16	HK56230334	Etablissement commercial pour : • Poissons aquatiques
Aqua Dome	1030 BRUXELLES Chaussée de Helmet, 307	HK51230365	Etablissement commercial pour : • Oiseaux • Poissons aquatiques • Rongeurs • Amphibiens • Reptiles • Tortues aquatiques

Quelles nouvelles mesures pour le bien-être **animal**?

Le Parlement bruxellois a voté en cette fin de législature, 2 modifications de la loi de 1986: d'une part, l'interdiction d'attacher ou d'enfermer dans un espace restreint **un animal** de manière continue et d'autre part, un renforcement des dispositions en vue de restreindre les lieux autorisés pour la vente des animaux.

L'interdiction d'attacher **un animal** en permanence

Cette disposition vise à mettre fin aux animaux attachés ou enfermés en permanence dans de petits enclos. Elle précise qu'en dehors des refuges, il est interdit d'enfermer un chien, un chat ou un lapin dans un espace restreint de manière continue au-delà de ce qui est nécessaire. Cela vaut également pour les animaux détenus dans les véhicules (sauf les caravanes) ainsi que pour les animaux de rente élevés dans des cages. L'**animal** doit pouvoir disposer de sa liberté de mouvement.

Des règles renforcées pour le commerce des animaux

Les règles concernant la vente d'animaux ont été renforcées. Outre le fait de ne pas pouvoir commercialiser des chiens et des chats dans espaces de vente, il est interdit de commercialiser - et d'exposer - tous les animaux vivants (sauf les invertébrés comme les homards, crabes...) dans les espaces publics, les marchés, les foires, les salons ainsi que dans les devantures de magasin.



IDENTIFICATION ET ENREGISTREMENT DES ANIMAUX

<https://anim.bruxelles.be>

[Home](#) > [L'environnement à Bruxelles / Veiller au bien-être animal](#) >

[t-des-](#)

Identification et enregistrement des animaux

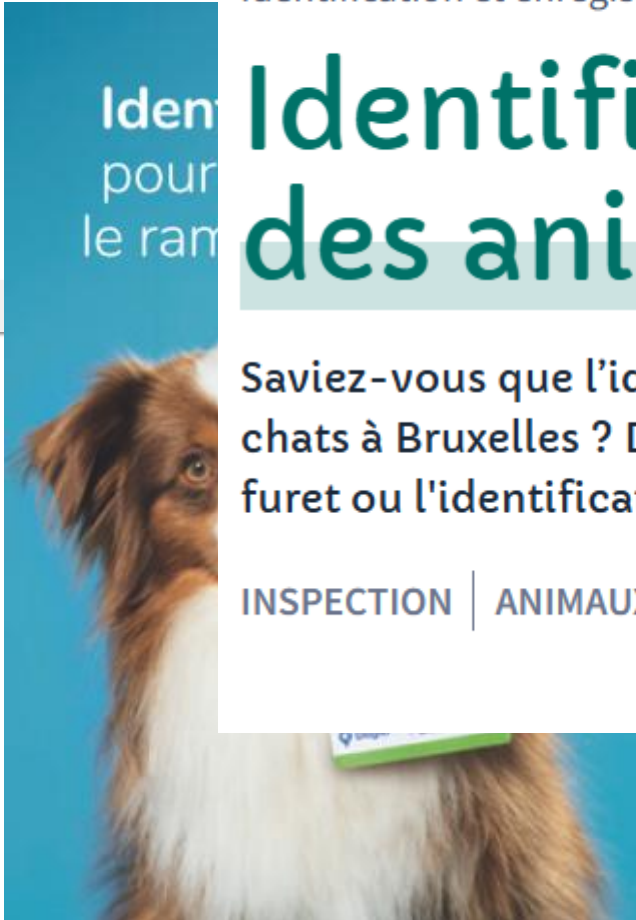
Iden
pour
le ran

Identification et enregistrement des animaux

Saviez-vous que l'identification et l'enregistrement sont obligatoires pour les chiens et les chats à Bruxelles ? Découvrez les démarches et également, les règles si vous voyagez avec un furet ou l'identification des autres animaux.

[INSPECTION](#) | [ANIMAUX](#) | [CHATS](#) | [CHIENS](#) | [ANIMAUX DE COMPAGNIE](#)

le 20 mars 2025





Les chats

La meilleure façon de vous assurer que votre chat retrouvera toujours le chemin de la maison, est de le faire identifier et enregistrer.

Cette procédure permet en effet à de nombreux chats perdus de retrouver leur maître, ce qui réduit le nombre de chats qui finissent dans un refuge pour animaux. Depuis le 1^{er} mars 2023, tous les chats de la région bruxelloise doivent être identifiés avant d'avoir **12 semaines**, même ceux nés avant le 1^{er} novembre 2017. Pour ceux-ci, un délai de mise en conformité est accordé jusqu'au 1^{er} juin 2023.

Les chiens

Depuis le 1^{er} septembre 1998, tous les chiens doivent être identifiés et enregistrés.

Les furets

Pour le **furet**, l'identification et l'enregistrement ne sont pas obligatoires sauf si vous comptez voyager hors du territoire belge. Il faut alors faire vacciner votre animal contre la rage et l'identifier. Le vétérinaire vous délivrera un passeport européen.



Autres animaux

1) Les animaux exotiques

L'identification

Les espèces moins courantes ou les espèces exotiques menacées reprises sur la liste CITES de l'Annexe A (CE) (ex. aras, tortue terrestre de Grèce, rapaces indigènes) et qui changent de propriétaire doivent être marquées de façon indélébile.

Pour les oiseaux, cela consiste à leur mettre une bague fixe à la patte.

Pour un reptile ou un mammifère, une micropuce est nécessaire.

L'éleveur de ces animaux doit disposer d'un [certificat CITES \(.PDF\)](#) reprenant ce numéro d'identification. [Site SPF santé publique](#)

2) Les animaux de rente

L'identification des animaux de rente relève de la compétence de [l'AFSCA](#).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de la [DGZ](#) (NL) ou le site de [l'ARSIA](#) (FR).

Fiche d'information sur les enregistrements de chiens en Région de Bruxelles-Capitale dans la base de données Dog ID

	Nombre d'enregistrements (cumulé, chiens <20 ans ¹)	Nouveaux enregistrements	Nombre de chiens déclarés comme 'volés'	Nombre de chiens déclarés comme 'perdus'	Nombre de chiens déclarés comme 'décédés'	Top 5 des noms de chiens mâles	Top 5 des noms de chiens femelles	Top 5 des races
2021	89.204	3790	15	50	836	1. Simba 2. Max 3. Rocky 4. Jack 5. Leo	1. Bella 2. Maya 3. Luna 4. Lola 5. Nala	1. Chihuahua 2. Bouledogue Français 3. American staffordshire terrier 4. Teckel 5. Berger
2022	89.167	3171	10	43	430	1. Max 2. Snoopy 3. Toby 4. Simba 5. Rocky	1. Luna 2. Lola 3. Bella 4. Nala 5. Maya	1. Canis vulgaris 2. Chihuahua 3. Labrador retriever 5. Border Collie 6. Teckel
2023	88.384	2921	15	25	376	1. Simba 2. Max 3. Milo 4. Rocky 5. Loki	1. Bella 2. Luna 3. Lola 4. Maya 5. Kira	1. Chihuahua 2. Canis vulgaris 3. Border Collie 4. Teckel 5. Spitz allemand
2024	87304	2778	16	36	506	1. Rocky 2. Max 3. Simba 4. Milo 5. Marley	1. Bella 2. Luna 3. Nala 4. Maya 5. Lola	1. Chihuahua 2. Spitz allemand 3. Bouledogue français 4. Canis vulgaris 5. Teckel

Fiche d'information sur les enregistrements de chats en Région de Bruxelles-Capitale dans la base de données Cat ID

	Nombre de (premiers) enregistrements (cumulé)		Nouveaux enregistrements	Nombre de chats déclarés comme 'volés'	Nombre de chats déclarés comme 'perdus'	Nombre de chats déclarés comme 'décédés'	Top 5 des noms de chats mâles	Top 5 des noms de chats femelles
2022	47145		9136	1	21	26	1. Simba 2. Tigrou 3. Cookie 4. Caramel 5. Snow	1. Luna 2. Nala 3. Bella 4. Mia 5. Maya
	Stérilisé	Non stérilisé						
	34645	12770						
2023	57241		9826	2	24	18	1. Simba 2. Tigrou 3. Cookie 4. Leo 5. Milo	1. Luna 2. Nala 3. Mia 4. Mimi 5. Bella
	Stérilisé	Non stérilisé						
	41409	15832						
2024	66918		9950	5	42	37	6. Simba 7. Milo 8. Cookie 9. Tigrou 10. Leo	6. Luna 7. Nala 8. Mia 9. Mimi 10. Bella
	Stérilisé	Non stérilisé						
	48181	18737						

INFORMATIONS À L'ACHETEUR

Conseils et éthique



27.04.2007 – A.R. AGRÉMENT ET COMMERCE

Section 2. - Conditions spécifiques de commercialisation d'animaux par les établissements.

Sous-section 1re. - Conditions générales.

Art. 29. § 1er. Le responsable d'un élevage ou d'un établissement commercial donne à l'acheteur non professionnel les **directives** nécessaires concernant **l'alimentation**, le **logement** et les **soins** de l'animal.



BIEN RÉFLÉCHIR AVANT L'ACQUISITION

- Situation familiale (célibataire, famille avec enfants, en couple)
- Lieu de vie (maison avec/sans jardin, appartement, ville ou campagne, ...)
- Emploi du temps (charge professionnelle, trajets, sport(s), voyages, ...)
- Moyens financiers
- Préférences d'espèce(s) animale(s) et de race(s), de sexe

Annexe IX à l'arrêté royal du 27 avril 2007 portant les conditions d'agrément des établissements pour animaux et portant les conditions de commercialisation des animaux

Questions à se poser avant l'acquisition d'un chien

[Bien réfléchir avant l'acquisition](#) | [Bruxelles Environnement](#)



OÙ TROUVER L'ANIMAL DE COMPAGNIE ?

- Particulier (via des médias spécialisés ou bouche-à-oreille – Pas réseaux sociaux)
- Elevage agréé (chiens et chats, minimum 3 portées / an)
- Eleveur-commerçants (uniquement chiens)
- Commerces agréés (tous animaux SAUF chiens et chats)
- Refuges agréés

Vente interdite sur voie publique, marchés, salons ou expositions



ESTIMATION DES COÛTS

Source: <https://www.idealofr/mag/2018/03/06/accueillir-un-chat-ou-un-chien-check-list-et-budget/>

Chien:

- Achat : de 250€ (si adoption) à 1500€ (si race)
- Entretien annuel (incluant toutes les autres dépenses) : entre 400€ et 1200€ /an

Chat

- Achat : de 150€ (si adoption) à 1500€ (si race)
- Entretien annuel (incluant toutes les autres dépenses) : entre 350€ et 1000€ /an

Lapin, souris, hamster...

- Achat : de 10€ à 100€ (dont cage et accessoires)
- Entretien annuel (incluant toutes les autres dépenses) : entre 100€ et 350€ /an

Poisson

- Achat : de 1,5€ à 50€ (+ aquarium et accessoires)
- Entretien annuel (incluant toutes les autres dépenses) : entre 5€ et 500€ /an

Oiseau

- Achat : de 7€ à 1500€ (+ cage et accessoires)
- Entretien annuel (incluant toutes les autres dépenses) : entre 50€ et 400€ /an



POISSONS : ERREURS À NE PAS COMMETTRE



- Aquarium trop petit, de forme inadaptée
- Trop nourrir (déchets organiques)
- Surpopulation (30 à 50L eau / poisson rouge)
- Filtration insuffisante (débit $5 \times$ au volume de l'aquarium, 300L/h minimum)
- Filtre non-activé
(cycle de l'azote, $\text{NH}_3 \rightarrow$ nitrosomas $\text{NO}_2 \rightarrow$ nitrobacter NO_3 Nitrates)
- Filtre trop nettoyé (simplement passer à l'eau tiède mais préserver les bactéries)
- Trop de nouvelle eau en une fois (max. 50%)
(une eau colorée ou qui sent mauvais = filtre trop petit ou trop de poissons)
- Pas de quarantaine pour les nouveaux poissons
(quarantaine de 7 jours, dans un bac à part avec désinfectant général)
- Plantes artificielles (vraies plantes: respiration, filtration de l'eau)

VISITEZ BRUXELLES



LA VILLE
DE STAD

BIEN-ÊTRE ANIMAL



FR



Vous êtes



Plan du site



MyBXL



Démarches



Horaires



RDV



En direct



Vie politique



Transparence



Participez



Emploi



Carte



Demain

Accueil // Bien-être animal

Bien-être animal



Primes



Animaux de compagnie



Animaux en détresse





Animaux sauvages



Législation et cadre
réglementaire



+ VOIR AUSSI



**Dogolympics. Premières olympiades pour
les chiens !**



**Comment protéger votre animal de la
chaleur ?**



La saison des moustiques tiges a commencé



Que faire avec un animal blessé ?



Aidez les batraciens à traverser la route à Neder-Over-Heembeek



Campagne "Prenons-en soin"



[Home](#) > [Outils et données / Cartes](#) > Où promener mon chien ?

Où promener mon chien ?

Promener son chien en liberté à Bruxelles ? Des espaces et horaires sont prévus pour lui permettre de se défouler tout en respectant les autres usagers et animaux du parc.

[ANIMAUX](#) | [ESPACES VERTS](#) | [BIEN-ÊTRE](#) | [CHIENS](#) | [PROMENADE](#)

le 8 avril 2021

Dans les parcs, les chiens doivent être tenus en laisse. Cependant, des zones autorisant la promenade sans laisse ont été spécialement aménagées dans certains parcs. D'autres parcs proposent des horaires définis durant lesquels les chiens peuvent se promener en liberté. Les propriétaires doivent maîtriser le comportement de leurs animaux en permanence. Le bien-être des chiens, comme des autres animaux du parc, et la bonne cohabitation entre usagers du parc sont des priorités pour nous.

En suivant le lien ci-après, vous trouverez la carte des espaces où les chiens peuvent se promener sans laisse en Région de Bruxelles-Capitale. Vous pouvez cliquer sur les différents espaces pour avoir plus d'informations.





Le Département Bien-être animal ne peut pas vous aider dans les cas suivants :

Quelle est la situation qui vous préoccupe ?

Qui pouvez-vous contacter ?



Quelle est la situation qui vous
préoccupe ?

Qui pouvez-vous contacter ?

Chien dangereux

la police

Chien perdu

[les refuges](#)  ou la police locale

Nuisances liées aux aboiements d'un
chien

la police locale

Lutte contre les maladies animales

le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et
Environnement

Commerce d'espèces menacées - [CITES](#)


le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et
Environnement

Animaux sauvages

le Département des Espaces verts et [Biodiversité](#) de
Bruxelles Environnement

Chat errant

votre administration communale



PAUSE 1

SANTÉ, PRÉVENTION DES MALADIES



bruxelles
environnement
.brussels 



27.04.2007 – A.R. AGRÉMENT ET COMMERCE

Sous-section 2. - Soins des animaux et gestion de l'établissement

§ 4. Les animaux sont contrôlés au moins deux fois par jour. Si les animaux ne semblent pas en bonne santé ou s'ils manifestent des troubles comportementaux, le responsable entreprend immédiatement les démarches nécessaires afin d'en déterminer les causes et d'y remédier. Si nécessaire, il fait appel au vétérinaire de contrat.

§ 5. Le responsable prend les précautions et dispositions nécessaires pour assurer la bonne santé des animaux. Cela implique notamment :

1° l'isolement adéquat des animaux malades;

2° que les animaux nouvellement arrivés bénéficient d'une surveillance adéquate et soient isolés si nécessaire;

3° le **nettoyage** et la **désinfection** réguliers des logements pour animaux et des locaux ainsi que des matériaux avec lesquels les animaux sont en contact;

4° des mesures contre l'entrée **d'animaux indésirables et vecteurs de maladies**;

5° la lutte contre les **parasites** internes et externes;

6° la séparation des espèces ou des animaux asociaux par nature ou non.



COMPORTEMENTS QUI INDIQUENT QUE L'ANIMAL NE VA PAS BIEN

- Activité limitée (par ex.: pas de jeu, pas de réaction aux stimuli externes)
 - ennui, frustration (environnement monotone, confinement)
 - animal malade
 - douleur
- Peur anormale ou agression envers l'homme ou les congénères
(par rapport aux relations normales ou mauvaises expériences)
- Stéréotypies
(seraient adaptatives ? Mason, 2006.
Finalement, NON , Mason & Burn, 2011)
- Autres comportements:
 - Comportements redirigés : picage plumes, queue porcelet (Nicol, 2011)
 - Automutilation: granulôme de léchage, chien (Virga, 2003)



COMPORTEMENTS EXPRIMÉS EN CAS DE MALADIE, DOULEUR, STRESS

AIGU

- Isolement
- Allures anormales
- Comportement altéré
- Posture altérée (par ex: dos voûté)
- Fréq. respiratoire altérée / profonde
- Activité réduite ou agitation
- ↘ alimentation et boisson
- Grincer des dents (Ex; lapin)
- Résistance aux manipulations
- Vocalisations

CHRONIQUE

- Isolement
- Perte de poids
- Peu/pas de matières fécales dans la cage
- Pelage piqué, larmes
- Toilettage altéré/excessif, auto-mutilation
- Allures et/ou postures altérées
- Diminution de la vigilance
- Refus de se déplacer
- Respiration altérée
- Comportement altéré
- Résistance aux manipulations

→ ! Bien connaître les animaux !



27.04.2007 – A.R. AGRÉMENT ET COMMERCE

LOCAL DE QUARANTAINE (ART. 19/4)

- isolé des autres animaux et en dehors du public et des lieux de passage fréquents
- suffisamment vaste pour héberger tous les animaux entrant, dans des enclos séparés selon les sources
- suffisamment ventilé
- revêtu d'une surface solide et lavable au sol et sur les murs jusqu'à la hauteur d'un mètre
- disposant d'eau froide et d'eau chaude.

Durée minimale de séjour dans la quarantaine : **cinq jours** (sauf avis vétérinaire ou du Service)

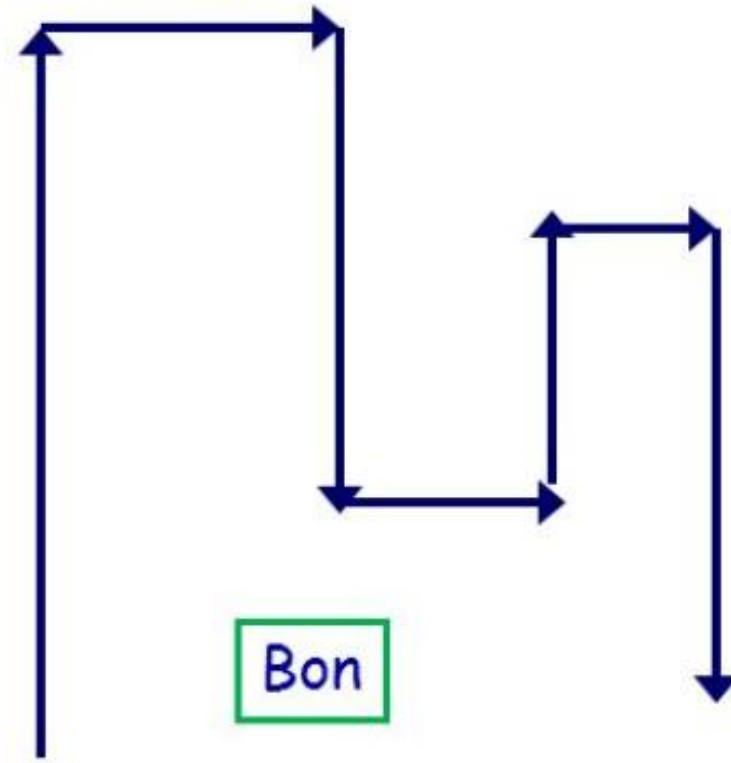
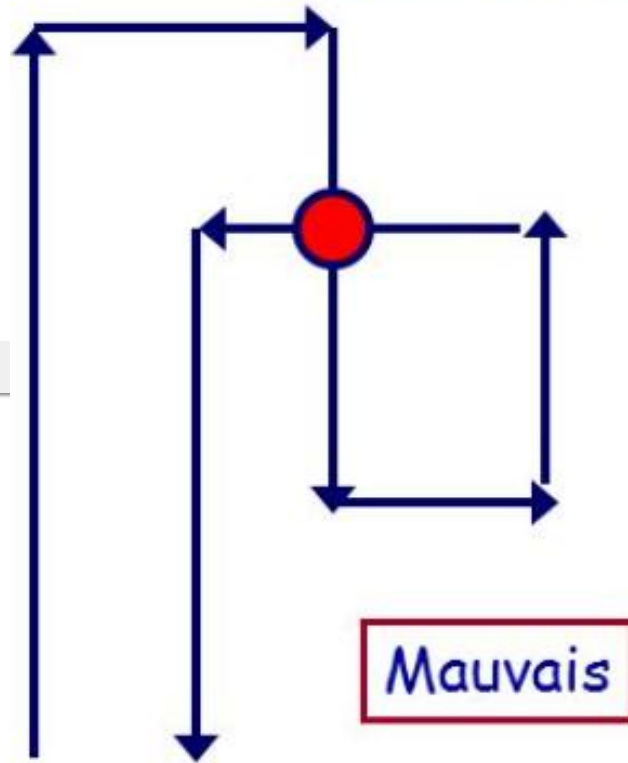


QUARANTAINE: PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Connaître l'état sanitaire des animaux à l'achat (confiance)
- Ne pas oublier de protéger l'homme des risques biologiques
- Marche en avant et règle des 3 'S'
(**S**éparation du secteur **S**ain du secteur **S**ouillé) :
 - Dans un local séparé
 - Animaux visités après les autres, lors des soins quotidiens
- Matériel et cages dédiés à la quarantaine
- Mesures de biosécurité: pédiluve, gants jetables, désinfection des mains
- Surveiller l'appétit, le comportement, l'élimination et le poids des animaux



des zones sales vers les zones propres
gestion de l'espace et / ou du temps





QUARANTAINE: DURÉES ?

- Chiens/Chats: 5 jours (GBP Animaleries, France)
- Autres vertébrés : 2 jours
→ assurer enrichissement social par familiarisation
- Poissons : pas de délai (mais qualité de l'eau et pas de mélange des lots)
7 jours ?
- Reptiles/Cheloniens:
Au minimum 6 mois (en fonction des espèces et de leurs maladies infectieuses et leur immunité) (Doneley et al. Eds, p. 49)
- Invertébrés (scorpions, araignées, escargots,...):
4 à 6 semaines (Meredith & Redrobe Eds, p. 285)



NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Sources: ANSES 2017: Rapport Expertise collective GBP Animaleries, FNMJ et PRODA.F., 2016 : GBP Animaleries

Sous-section 2. - Soins aux animaux et gestion de l'établissement

Art. 5. § 5. La personne responsable doit prendre les précautions et les dispositions nécessaires pour assurer la bonne santé des animaux. Il s'agit notamment:

3 ° le nettoyage et la désinfection réguliers du logement et des locaux pour animaux et des matériaux avec lesquels les animaux entrent en contact;



<https://programmerefugeroyalcanin.ning.com/profiles/blogs/nettoyage-vs-d-sinfection-pourquoi-le-personnel-des-refuges-doit> (Emmanuel Fontaine)



RÈGLES GÉNÉRALES

« Mieux vaut un bon nettoyage sans désinfection qu'une désinfection sans nettoyage »

-1 : **Nettoyer** (retrait des déchets visibles ou invisibles) – 80% des agents infectieux

-2: **Désinfecter** (destruction des agents pathogènes restants sur les surfaces propres, de manière temporaire) – 20% des agents infectieux

(**Stériliser**: destruction durable et complète)



-Choix des produits en fonction :

- Sécurité des êtres vivants, des matériaux et de l'environnement
- Degré de saleté (propreté + réduction du biofilm)
- Lieux à traiter (hopital ≠ élevage, particulier)



NETTOYER = RENDRE QUELQUE CHOSE PROPRE

Enlever les déchets organiques, on vise la propreté physique

- action mécanique (brosser, diluer, aspirer, solubiliser)
Ne pas abimer le support (érosion, pression)
- action chimique
 - produits à usage alimentaire
 - concentrations et conditions d'utilisation
 - température (augmenter l'effet détergent)
 - fréquence
- éponges (utiliser ?), torchons, serviettes



DÉSINFECTER: DÉTRUIRE OU EMPÊCHER LA CROISSANCE DE MICRO-ORGANISMES PATHOGÈNES (GERMES DE L'ENVIRONNEMENT)

On vise la propreté microbiologique.

Dilution, température d'utilisation (60-80°C), concentration,
temps d'application, rinçage

Fréquence (avant tout nouveau lot d'animaux)

Rémanence

Faire sortir les animaux (sont de la matière organique !), y compris pendant le temps de contact et le rinçage

Chatterie : Spot-cleaning (pas de nettoyage ni désinfection 'à fond' mais localement, dans la cage de l'animal si logé seul, avec peu de manipulations)

CATEGORIE	Tps de contact?	Rinçage?
Hypochlorite de Sodium (Eau de Javel)	Au moins 10 min	OUI
Ammoniums quaternaires	Au moins 10 min	OUI
Peroxymonosulfate de potassium (Virkon®, Trifectant)	Au moins 10 min	NON
Hypochlorite de Calcium (Wysiwash®)	Au moins 2 minutes	NON
Dichloroisocyanurate de Sodium (Bruclean®)	Au moins 10 minutes	OUI
Peroxyde d'Hydrogène Accéléré (Accel® TB)	De 1 à 5 minutes	NON



Choix du produit en fonction des germes

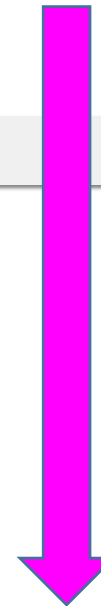
Les pathogènes les moins résistants

- Virus ARN,
- Mycoplasma
- Virus enveloppé
- Protozoaires
- Gram +
- Mycoses gram-
- Mycobactéries
- Spores de champignons
- Spores bactériens
- Oocystes de protozoaires

Les pathogènes les plus résistants

Eau de Javel

Dilution en fonction de la cible :
1/32^e Parvovirus
1/10^e Teigne





CHIENS/CHATS

Nettoyage

Eau savonneuse au quotidien de préférence chaude

Pour les chats: eau vinaigrée

Désinfection

Dettol ou eau bicarbonatée (1 à 4 c.à s./1 litre d'eau)
une fois par semaine ou lors d'un changement d'animal

Eau de javel pour le bac à litière des chats.



Espèces aquatiques: particularités

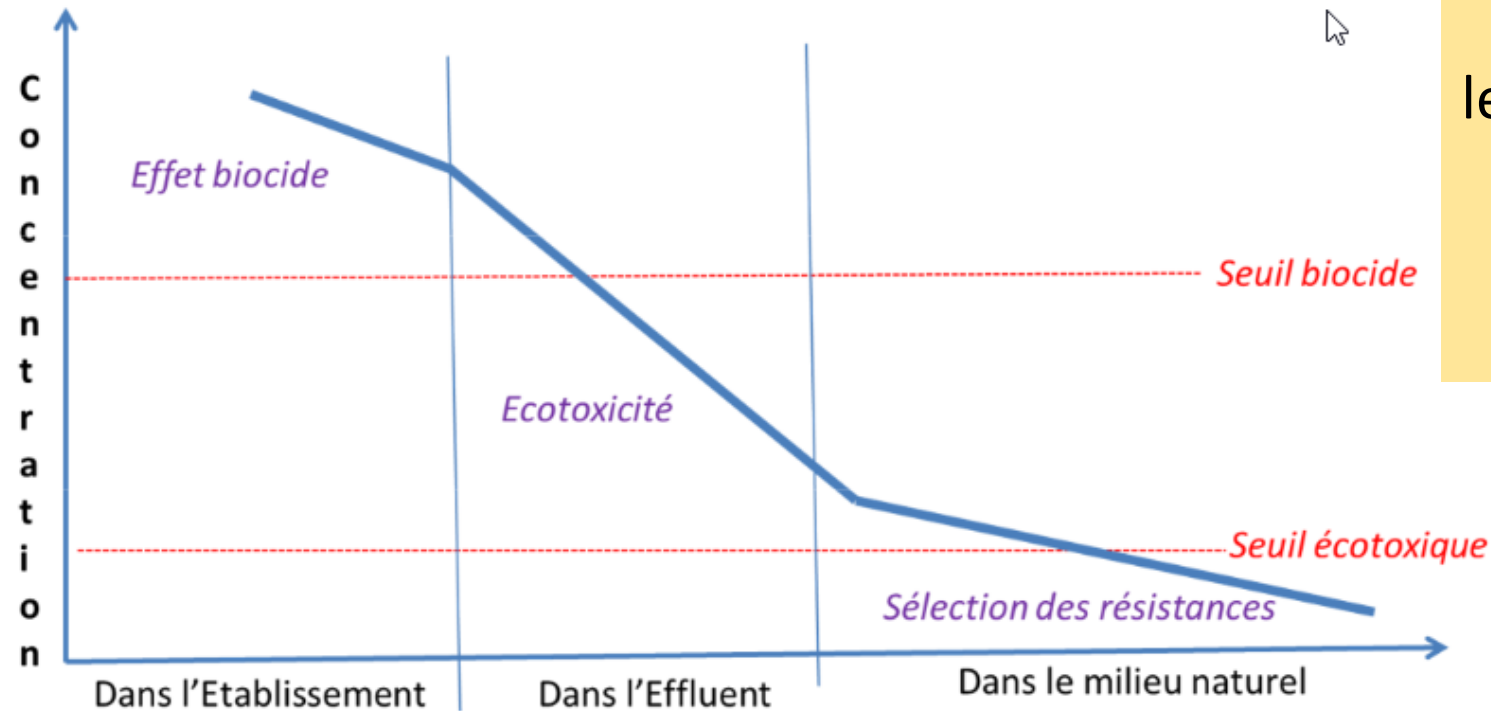
- siphonage des bacs
- filtration mécanique (lots d'animaux séparés par unité de filtration)
- utilisation de lampes UV pour assainir l'eau
- précaution à prendre lors du nettoyage des filtres biologiques
(port de gants, siphonage à la bouche interdit)
- disposer d'un filtre biologique bactérien actif dans l'aquarium avant l'arrivée de nouveaux animaux
- propre ≠ sans agents pathogènes libres ou enkystés

S'assurer de l'absence d'antécédent d'infection dans les unités d'eau utilisées



UTILISATION RAISONNEE_DETERGENTS_DESINFECTANTS.PDF

EFFETS DES BIOCIDES SELON LEUR CONCENTRATION



Un biocide qui tue les microbes (bact;virus;champi) =

Désinfectant

Antibiotique

Antiseptique

les plantes/insectes/animaux =

Antibiotique

Herbicide

Pesticide



Pas avec Eau de Javel
Composant des solutions
commerciales

Désinfectants de surfaces						
Principe actif	Usage clinique	Spectre activité	Précautions / Risques	Incompatibilité	Conservation	Remarques
Alcools (alcool éthylique)	Désinfection du petit matériel médico-chirurgical	Gram + : +++ Gram - : +++ Mycobactéries: ++ Spores : - Virus : + Champignons: +	- Non actif sur les spores - Inflammable, volatil	Avec d'autres désinfectants	- Jusqu'à la date de péremption - Fermer après chaque emploi	- Aucune toxicité - Tendance à durcir les plastiques - Pas d'action rémanente
Aldéhydes	Désinfection du matériel médico-chirurgical, surfaces	Gram + : +++ Gram - : +++ Mycobactéries: + Spores : ++ Virus : + Champignons: ++	- Très irritant sur la peau et les muqueuses - Allergisant - Odeur désagréable - Doit être manipulé avec des gants			- Biodégradable - Ne peut pas être utilisé comme antiseptique - Inactivé par les matières organiques - Fixe les prions
Ammoniums quaternaires (Chlorure de benzalkonium)	Utilisés avec d'autres principes actifs	Gram + : +++ Gram - : + Mycobactéries: - Spores : - Virus : +/- Champignons: ++	- Réaction d'hypersensibilité - Doit être manipulé avec des gants - Ne pas utiliser avec les composés anioniques	- Substances anioniques ex. savon - Autres désinfectants	Si solution de pré-désinfection, changer toutes les 2 semaines	- Non actif sur les spores et les mycobactéries ainsi que certains Gram- - Attention à la contamination des solutions moussantes
Amines (Glucopro-tamine, Alkylamine)	Désinfection des surfaces et des instruments	Gram + : ++ Gram - : ++ Mycobactéries : ++ Spores : ++ Virus : ++ Champignons : +	- Pas de toxicité connue	- Aldéhydes - Substances anioniques, ex. savon - Autres désinfectants		- En association avec les ammoniums quaternaires (Alkylamine) - Peu actif sur les virus enveloppés

Cages
Sol



Solution 2,6% - Concentrations en pratique

Désinfectants de surfaces (2)						
Principe actif	Usage clinique	Spectre activité	Précautions/Risques	Incompatibilité	Conservation	Remarques
Composés chlorés (Eau de Javel)	- Désinfection des surfaces (javel)	Gram + : +++ Gram - : +++ Mycobactéries : + Spores : ++ Virus : ++ Champignons : +	- Irritant à forte concentration - Corrosif pour les métaux	- Métaux Corrosion Inox	- Non dilué: 1 mois au frigo - Dilué: utiliser tout de suite	- Ne pas mélanger avec d'autres produits - Attention à la date de validité
Oxydants (eau oxygénée, permanganate de potassium, acide péracétique)	- Désinfection des filtres hémodialyse (acide péracétique) - Désinfection eau (permanganate de potassium)	Gram + : +++ Gram - : +++ Mycobactéries : ++ Spores : +++ Virus : + Champignons : +	- Produits desséchants et dangereux - Risque de brûlures - Ne pas utiliser pour irrigations de cavités - Pas de contact avec les yeux - Explosif	- Corrosif pour les métaux		- Coloration brune Usage: pulvérisation
Phénols	- Désinfection des surfaces et du matériel de soins	Gram + : +++ Gram - : +++ Mycobactéries : + Spores : - Virus : +/- Champignons : +	- Non sporicide - Très irritant pour la peau	- Corrosif pour le caoutchouc et certains plastiques - Néfaste sur le plan écologique		- Large spectre d'action - Facile à associer avec un détergent - Peu inactivé par mat. organiques

Eau de javel

Milieu propre : 0,1% de Chlore actif (200ml Javel à 2,6% pour un volume final de 5 L)

Milieu sale : 0,5% de Chlore actif (1L Javel à 2,6% pour un volume final de 5 L)



Le tableau suivant donne quelques exemples de produits de substitution

Utilisation	Danger	Produits de substitution
Produits pour vaisselle	Détergents composés d'agents nettoyants irritants pour la peau et pouvant provoquer crevasses, dessèchement et allergies.	Savon de Marseille ou savon noir. Cristaux de soude : détachent et redonnent de l'éclat aux verres (trempage avec de l'eau chaude, aux casseroles et poêles (couche de cristaux + eau bouillante).
Produits pour laver les vitres	Contiennent de l'ammoniaque et peuvent déclencher des irritations des voies respiratoires. L'exposition prolongée est encore plus dangereuse.	Papier journal froissé avec du vinaigre d'alcool dilué dans l'eau.
Produits pour laver le sol	Peuvent être toxiques ou provoquer des irritations, voire des allergies respiratoires.	Mélange d'eau et de vinaigre blanc, ou savon de Marseille. Si le sol est vraiment très sale, utiliser un produit multi usage d'origine végétale.
Eau de Javel	Ne nettoie pas, mais décolore et désinfecte (inutile de l'utiliser comme détergent). Son utilisation excessive ou imprudente peut provoquer des maux de tête et des nausées, des brûlures aux yeux et sur la peau.	Cristaux de soude, savon de Marseille, savon noir, vinaigre d'alcool, citron.

Source: Nettoyage & Produits d'entretien – ABBET
(Assoc. Brux. pour le BE au travail)



MATÉRIAUX

Source: Shelter Medicine for Veterinarians and Staff, 2013

Sol

Meilleur : béton, terrazzo/granito, revêtement de sol en caoutchouc soudé

Mieux : caoutchouc recyclé, linoléum, liège/caoutchouc

Bon : carrelage

Acceptable : carreaux de tapis

Inacceptable : peinture, peinture époxy, bois, vinyle

Mur

Meilleur : surface solide, verre, ciment dur à la truelle, plâtre

Mieux : systèmes de revêtement mural

Bon : bloc de béton avec face polie, carrelage

Acceptable : panneaux renforcés de fibre de verre

Inacceptable : bois, panneau mural peint, vinyle, revêtements muraux, blocs de béton standard

Plafond

Meilleur : enduit acoustique cimentaire pulvérisé, plâtre (chats), lamelles de bois

Mieux : panneaux muraux en gypse peint, acoustique, tuile (chats)

Acceptable : carreaux acoustiques (chiens)



SE PROTÉGER DES ANIMAUX (ZONNOSES)

- Se laver les mains après chaque contact, y compris des soins
- Eviter le léchage du visage, des lèvres
- Eviter l'occupation des lits des humains
- Utiliser une vaisselle dédiée aux animaux

L'hygiène de vie...





SOMMAIRE

PAGE	2	PRÉFACE
	3	LE GROUPE DE RÉDACTEURS : « Le trombinoscope »
	4	FICHE 1 - LAVAGE DES MAINS LORS DES ACTES DE SOINS NON CHIRURGICAUX
	6	FICHE 2 - LAVAGE DES MAINS EN SITUATION PRÉ-CHIRURGICALE PROTOCOLE GÉNÉRAL LAVAGE/FRICTION DÉSINFECTION DES MAINS PROTOCOLE GÉNÉRAL SAVONNAGE DÉSINFECTION DES MAINS
	10	FICHE 3 - CRITÈRES DE CHOIX DES PRODUITS DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION
	14	FICHE 4 - PRINCIPES DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION DES SURFACES LES ÉTAPES DU NETTOYAGE ET DE LA DÉSINFECTION DES SURFACES
	16	FICHE 5 - MARCHÉ EN AVANT
	18	FICHE 6 - HYGIÈNE DES « OUBLIÉS » DU QUOTIDIEN
	22	FICHE 7 - PRINCIPES DE NETTOYAGE ET STÉRILISATION DU MATÉRIEL DE CHIRURGIE MODE DE CALCUL DE FIN DE VALIDITÉ DE STÉRILITÉ
	26	FICHE 8 - PRÉPARATION DE L'ANIMAL ET ANTISEPSIE DU SITE OPÉRATOIRE PRÉPARATION DU SITE CHIRURGICAL VERSION CANINE PRÉPARATION DU SITE CHIRURGICAL VERSION EQUINE
	32	FICHE 9 - GESTION DES DASRI : DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX TRI DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS
	36	FICHE 10 - POINTS DE VIGILANCE EN PRATIQUE ITINÉRANTE
	40	FICHE 11 - RÈGLES D'HYGIÈNE LORS D'HOSPITALISATION BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS BIOSÉCURITÉ DANS LES HÔPITAUX POUR VEAUX MALADES
	42	FICHE 12 - SENSIBILISATION DU PUBLIC - VALEURS COMMUNICANTES BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX DE LA FERME... Quelques notions d'hygiène BIEN VIVRE AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE... Quelques notions d'hygiène BIEN VIVRE AVEC SON CHEVAL... Quelques notions d'hygiène
	48	FICHE 13 - TRUCS ET ASTUCES - MISE EN GARDE
	50	FICHE 14 - AUTOÉVALUATION
	64	FICHE 15 - POUR EN SAVOIR PLUS....

fiches roses : les fondamentaux **fiches bleues** : les basiques **fiches vertes** : les procédures techniques



VACCINATION

- Résistance acquise aux maladies

passivement (anticorps 'prêts à l'emploi')

via le colostrum, trans-placentaire, un sérum, certains vaccins
(ex. chez l'homme: tétanos, temporaire)

activement, en réaction à un vaccin (permanent)



OBSTACLES À UNE BONNE IMMUNISATION

- Interférence avec les anticorps maternels
- Individus immunodéprimés (Ex chats : FIV)
- Délai dans l'apparition de l'immunité
(ex: 1 à 7 jours ou plus pour des vaccins vivants atténués)
- Délai prolongé dans l'apparition de l'immunité pour les vaccins tués
(ex: une semaine après injection de rappel)
- Effets variables de la vaccination sur des animaux en cours d'incubation de la maladie
- Légers signes cliniques possibles si vaccination intranasale
(ex toux des chenils)
- Portage latent de virus
- Moins de 100% d'efficacité
- Immunité qui n'empêche pas la reproduction virale
- Traitement antibiotique concomittant
- Stress

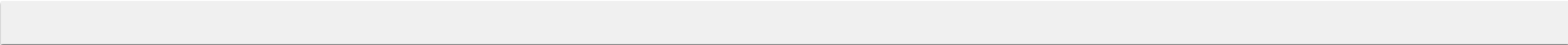
Vaccination du chiot : **Trou immunitaire**

Période de fragilité des chiots durant laquelle leur immunité ne peut se mettre en place, à cause des Ac. maternels encore présents

*Vaccin inefficace à 12 semaines pour 10% des chiots
à pd 16 semaines 99% des chiots s'immunisent*



PARASITES EXTERNES



Les principaux parasites chez le chien (digestifs)



OBSERVER LES ANIMAUX

QUAND ? - aléatoirement et au moment des repas
- provoquer le contact

QUOI ? – comportements divers (jeu, toilettage, alimentation, repos...)
- état corporel (embonpoint, aspect extérieur, orifices, ...)
- matières fécales (consistance, couleur, contenu, finition)



LUTTER CONTRE LES NUISIBLES

- Identifier les nuisibles (rats, souris, insectes, oiseaux, ...)
- Localiser les pièges, appâts ou équipements (spécifiques de l'espèce !)
- Noter la fréquence des traitements, la nature et le mode d'application des produits ainsi que les précautions à prendre pour la manipulation et l'application de ces substances (fiche technique et sécurité), la ou les personnes responsables de son application
- **! Zoonoses**
(Urine rongeurs: leptospirose, matières fécales rongeurs: toxoplasmose)



DIVERS

- Qualité de l'eau de boisson (citerne, tuyauterie, ...)
 - Santé des humains (grippe, portage)
 - Hygiène personnelle (cheveux attachés, bijoux, vêtements, mains)
-
- Gestion des déchets : trier, dangereux, litières, cadavres, eaux usées
 - Manipulations des objets, des animaux
 - Protections individuelles (gants, masques)
 - Protections collectives (pédiluves)



PAUSE 2

COMPORTEMENT SOCIAL, LOGEMENT, RELATIONS À L'HOMME

Socialisation, Familiarisation, Stimulations de l'environnement



27.04.2007 – A.R. AGRÉMENT ET COMMERCE

Loger les animaux de façon adéquate :

- Suffisamment d'espace pour se mouvoir
- Tenir compte du comportement spécifique de l'espèce
- Eviter un environnement monotone
- Construction solide, fuite impossible, résistant aux intempéries
- Matériaux non blessants et non toxiques
- Température et hygrométrie adaptées aux besoins des animaux
- Alternance naturelle jour/nuit (éclairage naturel ou artificiel J7/7)
- Contrôle 2x / jour et mesures immédiates si problèmes de santé et/ou comportemental
- Manipulations avec douceur et compétence, interactions durant la journée

→ **Fiches à disposition par espèce**



REFUGE – ELEVAGE – COMMERCE : LIMITER LE STRESS

Permettre aux animaux de s'adapter aux situations :

- Pouvoir se cacher
- Pouvoir (ou pas) entrer en contact avec des congénères
- Pouvoir (ou pas) entrer en contact avec l'homme
- Ne pas se blesser
- Ne pas mélanger les espèces (séparer rats et souris, chiens et chats. Aucun contact d'aucune sorte)
- Endroit calme, silencieux, isolé
- Routine quotidienne (prévisible, anticiper)



Contrôle et caractère prévisible de l'environnement

basés sur les capacités mentales des animaux:

- Faire des choix comportementaux
- Tirer bénéficié de l'expérience antérieure
- Prédire les conséquences d'une action

Ex: contrôler le moment de distribution de nourriture
les contacts sociaux (fréquence, durée)
l'accès à une aire extérieure

- - Source de stress: perte de contrôle, aucun contrôle
- Source de frustration et d'ennui: prédictibilité totale



OBJECTIFS VISÉS

1. Provoquer l'expression de comportements normaux

Ex: se cacher / s'isoler des autres pour un chat

2. Réduire l'expression de comportements anormaux / stéréotypies

Ex: tourner en rond dans la cage/aboyer en continu pour un chien

3. Installer/Entretenir une bonne relation à l'homme

Meilleure intégration dans la vie humaine

Moins d'agressivité vis-à-vis de l'homme



PROCÉDURE D'ÉVALUATION DE L'ENRICHISSEMENT

L'Enrichissement est-il adapté à cet/ces anima(ls)ux ? Il faut connaître :

-1. Structure sociale de l'animal ?

solitaire, grégaire, mixte, unisexe, ...

-2. Utilisation du sol et de la hauteur ?

-3. Activité physique, déplacements ?

durée, fréquence, distances, ...

-4. Comportement et régime alimentaire ?

prédation/proie, fréquence et durée des repas, modalités de recherche de nourriture, variabilité de la nourriture, influence de la nourriture sur le comportement alimentaire



SOCIALISATION ET FAMILIARISATION

- Etablissement des relations avec d'autres êtres vivants
 - Par expérience (apprentissage)
 - Par exposition aux autres animaux

→ S'installe + facilement dans le jeune âge
→ Mémoire des expériences négatives !

On s'occupe différemment des jeunes (découvrent tout, sont impressionnables) et des adultes (ont déjà (mal) appris, doivent être pris en main, corrigés, ...)



EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

Avantages d'un partenaire chez les espèces sociales:

- facteur de stimulation
- crée en permanence des situations nouvelles et imprévisibles auxquelles l'animal doit réagir.
- augmente la vigilance et le comportement exploratoire
- fournit des distractions, une occupation, une sécurité
- atténue par sa présence les réponses au stress environnemental

Importance de la stabilité du groupe

- surtout s'il y a une hiérarchie sociale
- chaque modification induit un stress d'amplitude variable selon les circonstances



EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

Solutions si l'animal est seul :

- Voir/Entendre des congénères (sans contact physique)
- Avoir des contacts avec une autre espèce :
 - êtres humains

ex: 6 min. /sem. de présence humaine → diminution signif.
des stéréotypies chez des macaques rhésus isolés

(Bayne et al, 1993)

- autre espèce (voir vidéos)
- Stimuler avec la radio ou la télévision – Apprentissage (idéalement, sous contrôle de l'animal, contenu varié sinon habituation, pas toute la journée)



EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Taille du milieu de vie :

- zones spécialisées d'alimentation, repos, élimination
- permettre les comportements de confort

pouvoir se dresser sur les postérieurs

pouvoir s'étirer

pouvoir faire ses griffes



Complexité du milieu de vie

Structurer/compartimenter un espace

- structures permanentes ou temporaires

rochers, plateformes, abris, troncs, branches, plantations végétales, points d'eau, tissus, cartons, bidons, blocs de bois, roues d'exercice, tubes, litière,

- compartiments avec accès temporaire (rotation) ou zones spécialisées dans le milieu de vie (plan d'eau, abris, ...)

→ permet un contrôle de l'environnement via l'utilisation d'abris, boîtes à nids, matériel pour nids, tubes, plateformes

→ permet d'explorer, de stimuler l'activité locomotrice et visuelle (les animaux jouent)

COMPORTEMENT ET BESOINS ALIMENTAIRES

Généralités



27.04.2007 – A.R. AGRÉMENT ET COMMERCE

Sous-section 2. - Soins des animaux et gestion de l'établissement

Art. 5. § 2. Les animaux disposent d'eau potable en permanence. Ils reçoivent en quantité suffisante une **alimentation** adaptée à leur âge, à leur poids et à leur niveau d'activité ainsi qu'à leurs besoins spécifiques.

La nourriture non consommée ou souillée est régulièrement éliminée et l'eau est renouvelée régulièrement.



COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

Recherche, reconnaissance
et ingestion des aliments

* **faim** = état physiologique, déclenche le cpt. alimentaire

* **appétit**

= désir de nourriture, psychique, appris, sensoriel

* **ingestion volontaire**

= quantité ingérée d'aliments ad libitum

* **satiété** = état physiologique, évaluation de la quantité ingérée par apprentissage



- Prise de boisson: dépend de la teneur en eau de la nourriture et de l'apprentissage à l'utilisation d'appareils distributeurs
- si animaux malades, mangent et boivent peu/moins
=> déshydratation rapide
prise de médicaments compromise par cette voie
- si femelles en gestation/lactation
si jeunes en croissance
=> besoins alimentaires/de boisson différents



FACTEURS DE PERTURBATION DU CPT. ALIMENTAIRE

- * non disponibilité des aliments
absolue (pas assez) ou relative (p.e. herbe trop peu dense)

- * saturation de l'appareil digestif
si aliment peu concentré

**Conduisent à l'INANITION
ou à l'OBESITE**

- * appétabilité
bon ou mauvais goût des aliments, apprentissage

- * habitudes alimentaires
moment et fréquence des repas

- * facteurs environnementaux
disponibilité en eau, prédateurs, conditions climatiques, ...

- * facteurs sociaux
 - facilitation sociale: tous les animaux mangent en même temps
 - compétitions ou surconsommation



NUTRIMENTS

Aliment ou ingrédient : matière première constituée de plusieurs nutriments qui est utilisée pour fabriquer une ration (Ex: viande)

Nutriment : espèce chimique utilisable telle quelle par les cellules vivantes (carbone, oligo-éléments) ou assimilable sans digestion préalable (glucose, acides aminés, ...)
(Ex: protéines, sucres (et fibres), graisses (et acides gras), minéraux, vitamines, eau)



A CHAQUE ÂGE SON ALIMENTATION

Naissance

Idéal: lait maternel

Croissance

Besoins spécifiques

Liés à la croissance

Liés au gabarit

Adultes

Besoins spécifiques

Liés à la race

Liés au mode de vie

Liés au gabarit

Liés aux sensibilités

Mature/Senior

Adaptations des besoins en fonction de l'âge et des sensibilités



ERREURS À NE PAS COMMETTRE

- **Nourrir un chat avec l'aliment d'un chien**

Carence en Taurine, %protéines insuffisant

- **Mauvaise conservation des aliments :**

Sources vitamine D

- rancissement des graisses (via chaleur, lumière, métaux lourds tels Cuivre et Fer) → ajout d'anti-oxydants dans la ration
- perte de l'appétabilité de l'aliment

- **Minéraux :**

- rapport Ca/P toujours < 3 (1,5 pour nos animaux domestiques)
- Vitamine D nécessaire pour que le Ca et le P soient absorbés
(os, dents, fonctionnement de l'organisme)

- **Vitamines :** apport de Vit. C au Cobaye (légumes, fruits frais, supplément)
(synthétisée par le foie chez chat/chien)



PARTICULARITÉS D'ESPÈCES: CHIEN

- Nombre des repas: 2 à 3 / jour (! torsion d'estomac, obésité !)
- Chasse solitaire ou en meute (Pas de signal de menace !)

Facilitation sociale et coopération

Modification du comportement de prédation par la domestication

- Ingestion rapide, quantité élevée, faible mastication
ex loup: ingère 20% de son poids en 1 seul repas !
- Régime plutôt omnivore que carnivore
- Quantité : **Set Point**
pour 15 Kg de poids vif : aliment sec : 200 à 350 gr/jour
 aliment humide : 850 à 1000 gr/jour
- Teneur en protéines: CN adulte: 18%
 CN en croissance: 30 à 36%
- Privation de nourriture sur 1 semaine: peu d'effets
(des chiens ont survécu à plus de 2 mois de jeûne !)
- Dominance: donne l'accès prioritaire à la nourriture



PARTICULARITÉS D'ESPÈCES: CHAT

-Carnivore avec un important besoin en protéines d'origine animale

même si le chat domestique est moins carnivore que les espèces sauvages (intestins plus longs, régime alimentaire plus généraliste)

- compléter en vitamines (Vit A, PP, D, Thiamine =B1)
en acides aminés (dont Taurine, Arginine)
en acides gras, en protéines, ...

- **Fréquence:** 7 à 20 repas/24h

en libre service, n'important quand dans la journée

- Reconnaissance visuelle puis olfactive de l'aliment
- Ne perçoit pas le goût 'sucré', ne digère pas le lactose (pas de lait de vache)
- **Quantité :** **Set Point** (capacité à réguler sa consommation en fonction de ses besoins)
 - Pour un chat adulte de 3 – 4 kg:
 - * aliment humide: 200 à 250gr/J (de 25 –adulte à 35% de protéines -jeune)
 - * aliment sec: 65 à 75 gr/J
- Pas de hiérarchie liée à la nourriture



PARTICULARITÉS D'ESPÈCES: RONGEURS, LAPINS, COBAYES

- espèces herbivores

Régime varié: plantes, herbes, écorces, jeunes pousses, bourgeons, arbustes, graines, légumes, fruits ...

- Tenir les aliments avec les antérieurs pour rongeurs (pas lapins)
- Actifs la nuit principalement ou au crépuscule (adaptations possibles)
- Végétaux très finement divisés
par les incisives (croissance continue) et les molaires
(Lapins: mastication intense: 120mvts/min)
- Aliments à ronger
- Coprophagie (rongeurs), caecotrophie (lapins)



CONCLUSION

‘Bien vendre’ des animaux est une responsabilité

‘Bien vendre’ des animaux est une responsabilité

L’animal est un être sensible et conscient pourvu de capacités émotionnelles et *cognitives*, capable de ressentir de la douleur et de *souffrir*



CONCLUSION

- Encore des questions?
- Envoyez-les à :

- bienetreanimal@environnement.brussels
- dierenwelzijn@leefmilieu.brussels

Merci pour votre attention!